

A SECTEUR



FIGURE 13. PERSPECTIVES VISUELLES EXTERNES INFLUENÇANT LE SECTEUR A



FIGURE 14. PERSPECTIVES VISUELLES INTERNES DU SECTEUR A



SECTEUR A	A01. RUE D'AUTEUIL (N.)	A02. RUE D'AUTEUIL (S.)	A03. RUE SAINT-JEAN (E.)	A04. RUE SAINT-JEAN (O.)
TYPE DE PERCÉE	REMARQUABLE	INTÉRESSANTE	INTÉRESSANTE	POTENTIELLEMENT REMARQUABLE
DESCRIPTION	La percée visuelle bute sur un îlot triangulaire généré par la juxtaposition des schémas radioconcentrique et orthogonal de la forme urbaine.	
ÉLÉMENTS D'INTÉRÊT	<ul style="list-style-type: none"> • Topographie • Fortifications • Laurentides • Institution religieuse des Jésuites • Front bâti du tissu urbain de base 	<ul style="list-style-type: none"> • Topographie • Institution religieuse • Fortifications • Front bâti du tissu urbain de base 	<ul style="list-style-type: none"> • Croisement de deux parcours-mères (du Palais) • Front bâti du tissu urbain de base • Point focal sur une pointe d'îlot marquant l'intersection 	<ul style="list-style-type: none"> • Lecture d'un parcours-mère (St-Jean) • Fortifications • Porte Saint-Jean • Fronts bâtis du tissu urbain de base • Place D'Youville
COMMENTAIRES ET RECOMMANDATIONS	<p>Ilots 55 et 56 : Conserver la vue dégagée sur les fortifications et les ouvrages militaires.</p> <p>Ilot 58 : Considérer cette percée sur les Laurentides dans les transformations éventuelles de l'îlot.</p> <p>Ilots 80 et 81 : Conserver la lecture de la topographie et la relation d'échelle haute-ville/basse-ville dans les transformations éventuelles de ces îlots.</p>	<p>Ilot 54 : Conserver la vue dégagée sur les fortifications et les ouvrages militaires.</p>	<p>Ilot 25 : Conserver la vue sur le point focal exceptionnel de l'îlot triangulaire et considérer celui-ci dans les transformations éventuelles de l'îlot.</p>	<p>Ilots 65 et 67 : Revoir le rapport d'échelle problématique et hors proportion avec les autres édifices de la place D'Youville des îlots 63 et 66.</p>



SECTEUR A	A05. RUE SAINTE-URSULE (N.)	A06. RUE SAINTE-ANGÈLE (N.)	A07. RUE SAINT-STANISLAS (N.)	A08. RUE SAINTE-ANNE (E.)
TYPE DE PERCÉE	REMARQUABLE	REMARQUABLE	REMARQUABLE	INTÉRESSANTE
DESCRIPTION
ÉLÉMENTS D'INTÉRÊT	<ul style="list-style-type: none"> • Fronts bâtis du tissu urbain de base • Laurentides 	<ul style="list-style-type: none"> • Fronts bâtis du tissu urbain de base exprimant la topographie • Laurentides • Ouvrages militaires • Relation avec un parcours-mère (St-Jean) 	<ul style="list-style-type: none"> • Topographie • Laurentides • Relation avec un parcours-mère (St-Jean) 	<ul style="list-style-type: none"> • Lecture d'un parcours-mère (Ste-Anne) • Hôtel de ville • Morin'S College • Église St-Andrew's • Fronts bâtis du tissu urbain de base
COMMENTAIRES ET RECOMMANDATIONS	<p>Ilot 09 : Le surhaussement d'un étage de l'édifice en bout de percée gêne la vue sur les Laurentides.</p> <p>Ilots 10 et 11 : Contrôler le bâti de remplacement ou de densification selon les caractéristiques volumétriques de l'ilot, si son mode de croissance n'a pas atteint sa limite en s'assurant de ne pas dépasser le front bâti sur Saint-Jean.</p>	<p>Ilot 57 : Conserver la vue dégagée sur les ouvrages militaires.</p>	<p>Ilot 57 : Conserver la vue dégagée sur les ouvrages militaires.</p> <p>Ilots 82 à 84 : Conserver la lecture de la topographie et la relation d'échelle haute-ville/basse-ville dans les transformations éventuelles de l'ilot.</p>	<p>Ilot 32 : Conserver la vue dégagée sur l'hôtel de ville, comme point focal. Porter une attention particulière aux aménagements accompagnant ce point focal.</p>



SECTEUR A	A09. RUE D'AUTEUIL (N.)	A10. RUE SAINT-STANISLAS (N.)	A11. RUE MC MAHON (E.)	A12. RUE CARLETON (N.)
TYPE DE PERCÉE	POTENTIELLEMENT REMARQUABLE	REMARQUABLE	POTENTIELLEMENT INTÉRESSANTE	INTÉRESSANTE
DESCRIPTION
ÉLÉMENTS D'INTÉRÊT	<ul style="list-style-type: none"> • Ouvrages militaires • Fortifications • Laurentides • Front bâti du tissu urbain de base 	<ul style="list-style-type: none"> • Ouvrages militaires • Fortifications • Laurentides • Front bâti du tissu urbain de base 	<ul style="list-style-type: none"> • Hôtel-Dieu de Québec • Front bâti du tissu urbain de base • Ancienne église St-Patrick 	<ul style="list-style-type: none"> • Ouvrages militaires • Laurentides • Front bâti du tissu urbain de base
COMMENTAIRES ET RECOMMANDATIONS	<p>Ilots 10 et 11 : Contrôler le bâti de remplacement ou de densification selon les caractéristiques volumétriques de l'îlot, si son mode de croissance n'a pas atteint sa limite.</p> <p>Ilot 57 : Améliorer la relation visuelle et physique entre les ouvrages militaires et la rue. Composer les aménagements avec la vue dégagée sur les Laurentides.</p>	<p>Ilot 57 : Conserver la vue dégagée sur les ouvrages militaires. Porter une attention particulière aux aménagements accompagnant le point focal (Croix).</p>	<p>Ilot 13 : Contrôler le bâti de remplacement ou de densification selon les caractéristiques volumétriques de l'îlot, si son mode de croissance n'a pas atteint sa limite.</p> <p>Ilot 18 : Corriger le rapport d'échelle problématique entre la tour de l'aile 500 de l'Hôtel-Dieu de Québec et le reste de l'institution. Éliminer les appentis au toit.</p>	<p>Ilot 57 : Clarifier le traitement des aménagements au sol à l'approche de la rue de l'arsenal. Contrôler le bâti de remplacement ou de densification selon les caractéristiques volumétriques de l'îlot, si son mode de croissance n'a pas atteint sa limite.</p>



SECTEUR A	A13. RUE DAUPHINE (O.)	A14. RUE SAINTE-URSULE (N.)	A15. RUE SAINTE-ANGÈLE (N.)	A16. RUE DE L'HÔTEL-DIEU (O.)
TYPE DE PERCÉE	POTENTIELLEMENT INTÉRESSANTE	POTENTIELLEMENT REMARQUABLE	REMARQUABLE	POTENTIELLEMENT INTÉRESSANTE
DESCRIPTION
ÉLÉMENTS D'INTÉRÊT	<ul style="list-style-type: none"> • Fronts bâtis du tissu urbain de base • Institution religieuse en front bâti • Porte Kent (ouvrage militaire) 	<ul style="list-style-type: none"> • Topographie • Laurentides • Fronts bâtis du tissu urbain de base • Relation avec un parcours-mère (St-Jean) 	<ul style="list-style-type: none"> • Fronts bâtis du tissu urbain de base • Ouvrages militaires • Laurentides • Clocher de l'église Saint-Charles (Limoilou) 	<ul style="list-style-type: none"> • Fronts bâtis du tissu urbain de base • L'Hôtel-Dieu de Québec et le monastère des Augustines
COMMENTAIRES ET RECOMMANDATIONS	<ul style="list-style-type: none"> • Rapport d'échelle problématique et hors proportion de certains bâtiments de l'avenue Honoré-Mercier, dont l'hôtel Hilton qui ferme abruptement la percée. 	<p>Ilot 09 : Le surhaussement d'un étage de l'édifice en bout de percée gêne la vue sur les Laurentides.</p> <p>Ilots 10 et 11 : Contrôler le bâti de remplacement ou de densification selon les caractéristiques volumétriques de l'ilot, si son mode de croissance n'a pas atteint sa limite en s'assurant de ne pas dépasser le front bâti sur Saint-Jean.</p>	<p>Ilot 10 : Contrôler le bâti de remplacement ou de densification selon les caractéristiques volumétriques de l'ilot, si son mode de croissance n'a pas atteint sa limite</p> <p>Ilot 57 : Conserver la vue dégagée sur les ouvrages militaires.</p>	<p>Ilot 18 : Corriger le rapport d'échelle problématique entre la tour de l'aile 500 de l'Hôtel-Dieu de Québec et le reste de l'institution. Éliminer les appentis au toit.</p>



SECTEUR A	A17. CÔTE DU PALAIS (N.)	A18. CÔTE DU PALAIS (S.)	A19. RUE CHARLEVOIX (O.)	A20. RUE MCMAHON (O.)
TYPE DE PERCÉE	POTENTIELLEMENT REMARQUABLE	POTENTIELLEMENT DIGNE DE MENTION	POTENTIELLEMENT DIGNE DE MENTION	POTENTIELLEMENT INTÉRESSANTE
DESCRIPTION
ÉLÉMENTS D'INTÉRÊT	<ul style="list-style-type: none"> • Lecture d'un parcours-mère (du Palais) • Topographie • Hôtel-Dieu de Québec • Fronts bâtis du tissu urbain de base • Gare du Palais • Palais de Justice • Laurentides 	<ul style="list-style-type: none"> • Croisement de deux parcours-mères (St-Jean) • Topographie • Front bâti institutionnel Hôtel-Dieu de Québec • Fronts bâtis du tissu urbain de base • Édifice Price 	<ul style="list-style-type: none"> • Relation avec un parcours-mère (du Palais) • Front bâti du tissu urbain de base • Front bâti institutionnel Hôtel-Dieu de Québec et Monastère des Augustines 	<ul style="list-style-type: none"> • Fronts bâtis du tissu urbain de base • Ouvrage militaire
COMMENTAIRES ET RECOMMANDATIONS	<p>(Voir à la carte en annexe)</p> <p>Fortifications : Clarifier la lecture diffuse de l'ouvrage militaire.</p> <p>Ilot 18 : Configurer un encadrement structuré de la percée visuelle à l'intersection de la rue des Remparts.</p> <p>Ilots 85-90 et 92 : Conserver la lecture de la topographie et la relation d'échelle haute-ville/basse-ville dans les transformations éventuelles de l'îlot, en plus de protéger la vue sur la Gare du palais et les Laurentides.</p>	<p>Ilot 08 : Les édifices à bureaux en point focal brouillent l'intelligibilité de la forme urbaine.</p> <p>Ilot 16 : Contrôler le bâti de remplacement ou de densification selon les caractéristiques volumétriques de l'îlot et la topographie.</p> <p>Ilot 18 : Consolider l'encadrement déficient de la percée occasionnée par l'institution hospitalière à l'intersection avec la rue des Remparts.</p>	<p>Ilot 14 : Rapport d'échelle problématique et traitement architectural en rupture à même le tissu de base. Dépassement de la limite de croissance de l'îlot.</p> <p>Ilot 16 : Contrôler le bâti de remplacement ou de densification selon les caractéristiques volumétriques de l'îlot.</p>	<p>Ilot 13 : Contrôler le bâti de remplacement ou de densification selon les caractéristiques volumétriques de l'îlot, si son mode de croissance n'a pas atteint sa limite.</p> <p>Ilot 62 : Revoir le rapport d'échelle problématique et hors proportion de l'édifice en point focal avec les autres édifices de la place D'Youville des îlots 63 et 66.</p>